Le 27 octobre 2026

PAR COURRIEL

Accès à l'information
1001, boul. Robert-Bourassa
6e étage
Montréal (Québec) H3B 0B6
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2026-0558

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 28 septembre et indiquant vouloir obtenir:

> *« (courriels, contrats, etc.) lié à l'achat de trois avions ATR*
>
> *j'aimerais obtenir copie des documents (courriels, contrats, etc.) lié à l'achat de trois avions ATR, annoncé le 2 avril 2025, et ce pour la période allant du 1er janvier 2024 au 2 avril 2025 inclusivement. »* (Transcription intégrale)

Nous vous joignons copie d'un des documents relatifs à l'achat des appareils, duquel nous avons caviardé certains passages contenant des renseignements confidentiels. Aussi, veuillez trouver ci-joint le communiqué de presse : https://nouvelles.hydroquebec.com/nouvelles/communiques/montreal/hydro-quebec-annonce-renouvellement-flotte-aerienne.html.

Cela dit, nous ne pouvons vous communiquer les autres documents faisant l'objet de votre demande car ils contiennent en substance des renseignements confidentiels. En effet, ces passages et documents sont constitués notamment en substance de renseignements de nature commerciale, financier et technique appartenant à Hydro-Québec ou fournis par un tiers, de même que des analyses, des avis et des recommandations que nous traitons de manière confidentielle. La divulgation de ces renseignements risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à notre compétitivité et à celle de ce tiers. Nous invoquons les articles 14, 21, 22, 23, 24, 27, 31, 32, 37, 39 et 40 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Dans ce contexte, nous ne pouvons accéder à votre demande.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Stéphanie Assouline
Vice-présidente – Affaires juridiques et cheffe de la gouvernance

p. j.